

ENTRE VOUS & NOUS



ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE

AUTOMNE 2025

N° 26



Liberté

*Vous connaîtrez la vérité et
la vérité vous rendra libres.*

Jean 8, 32

ÉDITO

LIBERTÉ(S) EN DIALOGUE

Le mot « liberté » résonne puissamment dans notre actualité. Réclamée par les peuples en quête de justice ou invoquée par des régimes autoritaires pour mieux asseoir leur pouvoir, elle se conjugue au pluriel, souvent contradictoire, parfois détournée. Dans ce brouhaha d'injonctions et de revendications, comment discerner ce que signifie vraiment être libre ? Et surtout, comment préserver cet espace intérieur et collectif qui permet de penser, croire, dire et vivre autrement ?

C'est à cela que nous invite le projet Liberté 25-26 de l'EPG : vivre des rencontres qui ouvrent des voies et des voix, loin du tumulte médiatique, pour mieux écouter, comprendre, débattre — et respirer. Dans cette dynamique, l'Église protestante de Genève s'inscrit dans une longue tradition où protestantisme et liberté vont de pair depuis la Réforme du XVI^e siècle. Liberté de conscience, liberté de parole, responsabilité individuelle et engagement public : ces principes fondateurs irriguent encore aujourd'hui la manière dont notre Église prend position dans l'espace social et spirituel.

À l'EPG, la liberté s'incarne concrètement par exemple dans la diversité des manières de vivre sa foi, comme le propose la Maison bleu ciel ou dans l'affirmation de toutes les identités, comme en témoigne le travail de l'Antenne LGBTI Genève. Liberté aussi dans la parole portée librement dans l'espace public, que nous considérons comme une part essentielle de notre mission.

Le 9 octobre 2025, la conférence de Frédéric Rognon autour de Jacques Ellul viendra enrichir notre réflexion. « Une conception singulière de la liberté » permettra de découvrir une pensée audacieuse, à contre-courant, qui nous interpelle encore aujourd'hui.

Liberté 25-26 n'est pas un slogan. C'est une invitation à se rencontrer, à penser ensemble et à redonner à ce mot galvaudé toute sa profondeur spirituelle, humaine et politique.



Jean Biondina

Coordinateur Liberté 25-26

SOMMAIRE

2 • PAROLES

4-5 • RÉFLEXION PROTESTANTISME ET LIBERTÉ

6-7 • LIBERTÉ DE PAROLE PARLER AVEC CŒUR, FOI ET RAISON

8-9 • LIBERTÉ PERSONNELLE VIVRE LA LIBERTÉ OFFERTE PAR DIEU

10 • JUSTICE ENGOUEMENT POUR LA JUSTICE

11 • AGENDA LIBERTÉ 25-26 ET SOIXANTE ANS DE DIALOGUE

12 • APPEL AUX DONS DONNER POUR LA LIBERTÉ D'AUTRUI

IMPRESSUM

Magazine édité 3 fois par année
Éditeur EPG Responsable de publication Stéphanie Thomé – stephanie.thome@protestant.ch
Contributions à ce numéro Jean Biondina, François Dermange, Michel Grandjean, Emmanuel Rolland, Stéphanie Thomé
Graphisme et mise en page Michael Cagnoni michael.cagnoni@protestant.ch
Tirage 13 100

exemplaires – Papier FSC Mixte
Impression ATAR **Mise sous pli** Bureau d'Adresses de Neuchâtel SA, réalisée par des personnes âgées, en situation de handicap, de recherche d'emploi ou en réinsertion professionnelle
Administration Rue Gourgas 24, CP 73 1211 Genève 8, tél. 022 552 42 10 epg.ch – CCP 12-241-0 – IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0
Crédits photographiques Couverture : Wirestock*

p.3 Jean Biondina – p. 4 Alain Grosclaude – p. 5 François Dermange p.6 Freepik – p. 8 MockupDaddy* – p.9 Goodmood Studio* – p. 10-11 EPG – p.11 Université de Genève – p. 12 Rawpixel*
 *Freepik

ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE

Abonnement électronique ou papier :

<https://epg.ch/inscription-pour-entre-vous-et-nous>

PROTESTANTISME ET LIBERTÉ

À l'origine de la Réformation, Luther souhaitait libérer le christianisme des prisons qui l'enfermaient¹. Depuis, la liberté s'est inscrite comme un élément central du protestantisme. François Dermange et Michel Grandjean, respectivement professeur d'éthique et professeur honoraire d'histoire du christianisme à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, nous livrent leurs perspectives sur la liberté dans le cadre du protestantisme.

De quoi la Réforme a-t-elle libéré le monde ?

Michel Grandjean : Si la Réforme avait libéré le monde, cela se saurait ! Plus modestement, on peut dire que les réformateurs ont rappelé que Jésus nous libère de la haine et de l'esprit de vengeance, de ce Dieu qu'on se représente comme un juge implacable et, en définitive, hostile. C'est la redécouverte fondamentale de Luther : quand on parle dans la Bible de justice, de sagesse, de force de Dieu, etc., on désigne par là la justice, la sagesse et la force que Dieu nous donne. À partir de là, nous n'avons pas à avoir peur de Dieu ! D'où cette autre formule de Luther : « Le chrétien est un libre seigneur sur toutes choses et il n'est soumis à personne. » Une liberté vertigineuse, qui est aussitôt mise au service d'autrui : le chrétien est appelé à être pour l'autre ce que le Christ est pour lui. Si l'on devait donc répondre en deux mots : la Réforme retrouve le sens libérateur de l'Évangile et nous rappelle que notre liberté fondamentale est à mettre au service des autres.



▲ Michel Grandjean

En quoi la Loi formulée dans la Bible est-elle un chemin de liberté ? Quand la religion est-elle aliénante, opprimante et quelles sont les conditions pour qu'elle devienne libératrice ?

François Dermange : Calvin écrit que Dieu, comme une aigle avec ses petits, veut nous apprendre à voler au grand large. C'est là le sens de la liberté ! Et le premier chemin qu'il nous donne pour cela, c'est sa Loi. Cela peut nous paraître étrange car nous assimilons souvent la Loi à la contrainte. Mais pour Calvin, la Loi est celle d'un libérateur. Elle est énoncée par celui qui vient de libérer son peuple, sans motif ni condition, et elle perdrait tout son sens si on l'oubliait : « Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir d'Égypte, de la maison de l'esclavage » (Dt 5, 6). Chacun des commandements de la Loi peut alors être vu comme un chemin de liberté intérieure, car être libre ne signifie pas faire ce que l'on veut, mais ne pas être assujéti à l'argent, au sexe ou à nos envies, et finalement prendre la place de Dieu pour se guider soi-même. La liberté, dira Jésus, c'est de pouvoir aimer Dieu et l'autre librement.

La religion est là pour le rappeler. Elle ne serait qu'aliénation si elle s'interposait entre Dieu et le croyant pour lui dire ce qu'il doit faire. C'est à Dieu seul de montrer à chacune et chacun les lieux de ses esclavages pour l'en affranchir. C'est avec des frères et des sœurs qu'on peut risquer faire le pas de mettre en pratique ce qu'on a entendu de la volonté de Dieu, car ils et elles sont là pour relever ceux et celles qui trébuchent et soutenir ceux et celles qui sont encore fragiles.

La liberté inscrite dans le mouvement de la Réforme est-elle un atout ou une faiblesse ? Au nom de cette liberté, le protestantisme est éclaté en plusieurs courants aujourd'hui. Où se trouve l'unité dans cette liberté ?

MG : Ici encore, il ne faut pas voir la liberté que prône la Réforme comme s'il s'agissait d'abord d'une liberté face au pouvoir ecclésiastique. C'est fondamentalement une liberté vis-à-vis de Dieu et donc de soi-même. Ce n'est qu'à partir du moment où une institution

¹ Lécho Pierre-Olivier, Éditorial, Évangile & Liberté, mai 2022, tinyurl.com/4ehj36ym



▲ François Dermange

se met en travers de l'Évangile qu'il faut s'y opposer. Cette liberté est donc bel et bien une faiblesse institutionnelle, ce que manifeste historiquement l'éclatement des communautés qui se réclament de la Réforme. Le chef d'une institution centralisée comme l'Église catholique romaine a une puissance de communication 1000 fois plus grande que la présidente de la Conférence des Églises réformées romandes (ou même que le secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises). Mais la fidélité d'une Église à l'Évangile ne se mesure pas à sa force de frappe... comme l'histoire l'a, hélas, trop souvent montré. Bien sûr qu'il y a plusieurs courants au sein du protestantisme, mais il ne faudrait pas s'imaginer que le catholicisme, ni l'orthodoxie, soit monolithique : la diversité est une marque propre du phénomène qu'on appelle « Église », et pas seulement celle du protestantisme.

Jusqu'où peut-on aller au nom de la liberté ? jusqu'à créer sa propre Église ?

MG : Mais oui, vous avez le droit de créer votre propre Église demain matin. Mais je vous suggère au préalable de vous poser sérieusement un certain nombre de questions. Êtes-vous bien sûr de ne pas chercher à flatter votre propre ego et à exercer votre emprise sur autrui ? Est-ce que vous n'êtes pas en train de céder à la tentation intégriste qui considère les autres comme moins bons, voire mauvais ? C'est là le ressort même du fanatisme religieux qui fait chaque jour de terribles dégâts. En réalité, l'Église (toute Église) est une institution qui peut se tromper, car elle est faite de gens qui ne sont ni sans défauts ni sans péché. La véritable liberté, c'est donc aussi résister aux pièges de l'intégrisme religieux, responsable en bonne partie de la prolifération de communautés qui se croient toutes meilleures que les autres...

Le « slogan » de l'Assemblée du Désert, à laquelle vous assisterez prochainement, est « L'Esprit souffle où il veut ». Et Paul dit : « Tout est permis mais tout n'est pas utile. » Qu'en pensez-vous ?

MG : Dire, avec l'Évangile de Jean, que le vent souffle où il veut, c'est du même coup se rappeler que les institutions humaines ne peuvent jamais prétendre détenir la vérité ultime de Dieu. Et dire, avec Paul, que « tout est permis, mais que tout n'est pas utile », c'est d'abord faire preuve de bon sens. Comme l'écrivait Luther, la liberté n'est pas « liberté de faire n'importe quoi », mais « liberté de se mettre au service des autres ». C'est tout de même plus stimulant !

Les ministres de l'EPG vous proposent des réflexions théologiques mensuelles sur le thème de la liberté. Retrouvez-les dans « Une perspective à la foi », une lettre mensuelle proposée par l'association Perspectives protestantes.

« Une perspective à la foi » : epg.ch/spiritualite/perspectives-a-la-foi



PARLER AVEC CŒUR, FOI ET RAISON



En cette année thématique consacrée à la liberté, revenons sur la liberté de parole des Églises et le cadre adopté par l'EPG.

Les Églises se voient souvent reprocher leur silence ou leur manque de réactivité face à des sujets politiques et sociaux qui bouleversent nos sociétés. Pourquoi donc gardent-elles le silence quand on attend d'elles une parole forte ? Prudence ? Crainte de diviser ? Respect de la pluralité en leur sein ? Toutes ces questions se posent face au silence parfois ressenti douloureusement par les membres-mêmes des Églises. À cela s'ajoute la question de principe : « Prendre la parole sur des sujets d'actualité ou de société relève-t-il de la mission des Églises ? »

Pour Roger Mehl et Denis Müller, anciens professeurs d'éthique, la réponse est oui. Selon eux, « c'est outrager la créature de Dieu et le Créateur lui-même que d'abandonner l'homme à l'arbitraire, à l'injustice, à la torture, à tout ce qui porte atteinte à sa dignité. En conséquence, toutes les fois que les droits des peuples et des individus sont bafoués, l'Église doit non seulement élever la voix mais réellement prendre leur défense ». La prise de parole relève, à leur avis, du « ministère politique » de l'Église, un ministère « de vigilance et de sentinelle », en vertu duquel « dans toute la mesure du possible, elle doit publiquement, dans sa prédication et

son enseignement, dénoncer les menaces qui pèsent sur l'homme et sur l'humanité ¹ ».

Pourtant, la crainte de heurter des sensibilités peut retenir la parole. « Avant, l'Église prenait des positions sans que cela ne suscite trop de réactions en interne. Aujourd'hui, cela crée beaucoup plus de polémiques parmi ses membres. Alors que l'Église est dans une situation financière difficile, l'argument selon lequel les prises de parole vont faire fuir des paroissiens et des donateurs est avancé par certains », constate Bernard Pagella, membre du Conseil du Consistoire de l'EPG ². Une observation partagée par Pierre Bühler, professeur émérite de théologie et militant de la prise de parole des Églises, qui déclarait que les Églises « n'osent souvent plus s'exprimer sur des questions socio-politiques, surtout lorsqu'elles sont brûlantes. Ce "réflexe de peur" est encore favorisé par le fait que ces derniers temps, les Églises sont surtout préoccupées d'elles-mêmes, de leurs structures et de leurs finances, et craignent pour leurs membres de moins en moins nombreux lorsqu'il s'agit de sujets délicats ³ ».

Après une discussion sur la place de l'Église dans la société en 2023, le Conseil

¹ *Encyclopédie du protestantisme*, Éd. du Cerf et Éd. Labor et Fides, 1995, p.1175-1177

² Le Conseil du Consistoire est l'organe responsable de la gestion des questions stratégiques relatives à l'Église.

³ Bühler Pierre, *Les Églises se taisent-elles ou font-elles entendre leur voix ?* La Pertinence, tinyurl.com/dmnb7ut

du Consistoire de l'EPG s'est penché sur la question des prises de parole publiques de l'Église en 2024, après avoir été interpellé par des paroissiens sur le silence ressenti de l'EPG en l'absence d'une déclaration institutionnelle publique sur la situation à Gaza. Il en est ressorti que, au-delà des actions déjà menées, telles que les prières et recueils interreligieux pour la paix ou les appels aux dons pour les populations affectées, il n'y avait pas de consensus concernant une prise de parole officielle de l'Église sur la situation au Proche-Orient. Le Conseil du Consistoire a alors chargé un groupe de travail de revisiter le cadre pour les prises de parole publiques de l'EPG, en partant pour ce faire des travaux validés par le Consistoire ⁴ en 2008 sur ce sujet.

Après plusieurs mois de réflexion et de consultations, de nouveaux principes encadrant les prises de parole publiques de l'EPG ont été adoptés en mars 2025 par le Consistoire. « Ces principes n'ont pas pour objectif de réconcilier tous les points de vue. Il y a en effet des sensibilités très diverses à cette question au sein de la communauté. Néanmoins, ils définissent un cadre pour permettre à l'EPG de fonctionner dans le cas d'éventuelles prises de parole publiques », explique Flore Brannon, responsable de la Communication de l'EPG.

Ce cadre rappelle la légitimité de l'Église à s'exprimer dans le contexte de sa mission d'annoncer l'Évangile et précise les domaines dans lesquels sa parole est plus particulièrement attendue ainsi que l'optique de cette dernière. Mehl et Müller le disaient eux-mêmes : « Si l'Église n'a pas autre chose à dire que les partis et les journaux politiques, il vaut mieux qu'elle se taise. » En effet, les « interventions trop fréquentes [...] se trouvent banalisées et laissent les destinataires indifférents ».

Aussi, bien que l'EPG puisse, en théorie, s'exprimer sur tout sujet, elle privilégiera, au-delà de l'annonce de l'Évangile, les prises de parole sur des domaines dans lesquels elle a une compétence particulière, à savoir la défense du respect de la dignité humaine, les témoignages de solidarité avec les membres de la société, en particulier les plus faibles et les exclus, ainsi que la sauvegarde de la création. Et, l'EPG ne prétendant pas non plus régenter la société, elle se gardera de toute position partisane et ne donnera pas de consignes de

vote, sauf décision du Consistoire. Ses prises de parole publiques auront notamment comme but d'apporter un éclairage théologique ou éthique au débat et aux sujets adressés pour ainsi contribuer à la compréhension et à la réflexion. ⁵

Tout cela concerne les prises de parole officielles de l'EPG en tant qu'institution. Ses entités (paroisses, ministères, services, etc.) et ses membres conservent la liberté de s'exprimer à titre personnel. Il en va de même pour les ministres (pasteurs, diacres, chargés de ministère) qui peuvent s'exprimer publiquement à titre personnel et restent par ailleurs libres et responsables de leurs paroles dans le cadre de la prédication, une liberté garantie par la Constitution de l'EPG.

En paroles ou en actes

Présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse, Rita Famos rappelle la responsabilité sociale et éthique des communautés religieuses : « Les valeurs de justice, de dignité humaine et de liberté sont profondément ancrées dans la foi. Lorsque ces valeurs sont menacées dans le monde, que ce soit par le nationalisme, l'intolérance ou l'hostilité à l'égard de certains groupes de personnes, de personnes croyantes ou de membres de différentes religions, en tant que communautés religieuses, nous ne pouvons pas nous taire. Il est de notre devoir de prendre position, que cela soit en paroles ou en actes, et de faire comprendre que de telles évolutions sont en contradiction avec nos valeurs fondamentales ⁶ ».

« En paroles ou en actes ». La prise de parole n'est, en effet, pas le seul levier d'action de l'Église face aux conflits et, plus globalement, face à la détresse humaine. L'EPG se mobilise ainsi régulièrement que ce soit par le biais d'appels à la paix par la prière, du soutien qu'elle apporte aux œuvres d'entraide protestantes actives sur le terrain, ou encore via l'engagement de ses aumôneries auprès des personnes vulnérables, marginalisées et victimes de violences de toutes sortes.

⁴ Le Consistoire est l'assemblée délibérante de l'EPG et le lieu d'autorité de toute l'Église.

⁵ À l'approche de la Pentecôte 2025, l'EPG a d'ailleurs publié une déclaration sur la situation à Gaza, dans laquelle elle exprime son soutien à la recherche de la justice et de la paix. tinyurl.com/2zrthz3c

⁶ Église évangélique réformée de Suisse, Interview à l'occasion du Jeûne fédéral, tinyurl.com/bdd4r6c6



VIVRE LA LIBERTÉ OFFERTE PAR DIEU

C'est à la liberté que nous avons été appelés, nous dit L'Évangile. L'Église protestante de Genève se fait l'écho de cet appel à vivre sa vie et sa foi de manière libre dans l'amour de Dieu et de son prochain.

« Le protestantisme, à ses débuts, fut d'abord un appel à la liberté », écrit Pierre-Olivier Léchat, docteur en théologie et professeur d'histoire moderne à l'Institut protestant de théologie de Paris. Plus qu'un credo, Luther fit même de la liberté son identité, transformant son patronyme de naissance « Luder » par un jeu de mots avec le grec *eleutheros*, qui signifie « libre ».

Liberté d'être, de penser, de conscience, etc. Multiforme, la liberté est une conviction pour l'EPG qui affirme dans sa déclaration de foi : « L'Esprit-Saint, source de vie, (...) nous parle au travers des Écritures saintes en nous permettant de les étudier librement, avec respect, et de les interpréter au plus près de notre conscience. »

Cette liberté, la Maison bleu ciel l'a faite sienne en se démarquant par son interprétation de l'Évangile et sa pratique « alternative » du christianisme. Dans ce ministère de l'EPG destiné aux personnes en recherche spirituelle mais qui ne se reconnaissent pas ou plus dans l'offre des paroisses et des Églises au sens large, l'expérience de la spiritualité se fait selon la considération que « tout ce qui est dit dans la Bible en général parle de nous, de notre expérience personnelle, que chaque récit raconte une expérience spirituelle que nous sommes appelés à vivre ou relire en nous », explique Nils Phildius, pasteur chargé du ministère.

En comprenant le message d'appel à la liberté de la Bible comme un appel à la liberté intérieure, la Maison bleu ciel invite chacune et chacun à laisser être le Christ en soi. Sa vie et ses paroles ne sont alors pas un modèle

extérieur à imiter, mais une présence intérieure à écouter, tel un principe de vie intérieur qui nous rend pleinement vivant. Autrement dit, il ne s'agit pas tant de se libérer de règles extérieures que d'oser rencontrer ce qui, en soi-même, empêche l'élan de vie de circuler librement : les blessures, les peurs, les croyances, les armures protectrices que l'on a construites souvent sans s'en rendre compte. « Ces mécanismes sont légitimes, reconnaît Nils Phildius, mais ils empêchent de laisser émerger ce qui est vivant et vrai en soi. À force, on n'est plus libre. Pourtant, en termes bibliques, être libre, c'est faire la volonté du Père. Se mettre en lien avec ce que l'on sent que la Vie veut, avec ce qui est de plus précieux pour nous n'est pas une aliénation car le Père est à l'intérieur de nous : c'est le Vivant, la Source de la Vie en soi. La liberté intérieure ne s'impose pas de l'extérieur. Elle naît dans le silence, dans une écoute fine de ce qui nous met en paix, en cohérence, en vérité. » À la Maison bleu ciel, cette liberté intérieure est un chemin de désencombrement plus qu'un combat, une voie d'unification intérieure qui ne cherche pas à affirmer une identité mais à se relier à l'Essentiel en soi.

Répondre à l'appel de la Vie en soi, cet élan vers la liberté, peut mener à sortir des schémas établis, à briser certaines normes et à s'exposer à la critique ou au jugement d'autrui. « Pendant longtemps, l'Église s'est laissée enfermer dans une logique de loi et de condamnation. Elle a parfois contribué à exclure et à faire du mal à celles et ceux qui ne correspondaient pas aux normes dominantes. D'où l'importance, aujourd'hui encore, de rester vigilant·e-s et engagé·e-s aux côtés des minorités dont la différence et la liberté ont

trop souvent été niées, y compris au sein des communautés religieuses », relate Adrian Stiefel, responsable et chargé de ministère de l'Antenne LGBTI Genève, ministère cantonal de l'EPG pour les questions LGBTIQ+. Loin de la vision de contrainte et de normes souvent associée à Dieu et à l'Église, c'est bien la liberté qui est au cœur du message de l'Évangile, rappelle-t-il, en citant Galates 5, 1 : « C'est pour la liberté que Christ nous a libérés. Tenez donc ferme, et ne vous remettez pas sous un joug d'esclavage. »

Aujourd'hui, l'EPG s'engage auprès d'une des communautés les plus stigmatisées par les Églises au cours de l'Histoire pour soutenir la reconnaissance de sa liberté d'être. Ce faisant, non seulement elle manifeste sa conviction que chaque être humain est aimé et accepté par Dieu tel qu'il est, mais elle met en acte ce qu'elle professe dans sa déclaration de foi, à savoir qu'« attachés aux valeurs de justice sociale, de paix et de tolérance, les protestants, avec d'autres, dénoncent, partout où cela est nécessaire, (...) les atteintes aux droits de la personne ».

Cet engagement s'incarne notamment à travers l'Antenne. En brisant le carcan du jugement qui a longtemps pesé sur elles, l'Antenne offre aux personnes LGBTIQ+ une vie communautaire où elles peuvent être elles-mêmes, reconnues entièrement comme membres de l'Église, sans avoir à pratiquer leur foi dans la honte ou le silence. Ainsi, avec le soutien de l'Antenne, les personnes marginalisées en raison de leur expression de

genre ou de leur orientation affective et sexuelle peuvent pleinement vivre cette liberté d'être soi – de vivre sa Vie, telle que l'exprime la Maison bleu ciel. Une liberté essentielle et vitale à tout âge.

Comme le souligne Adrian Stiefel : « L'Antenne ne répond pas seulement aux besoins des jeunes générations. Des paroissiennes et paroissiens plus âgé-e-s se sont enfin senti-e-s libres de faire leur coming out à la suite de l'établissement de l'Antenne en tant que ministère cantonal. Je pense aussi à ce pasteur retraité, qui, après des années de silence, m'a dit se sentir enfin libre d'assumer son homosexualité et fier de m'en parler. »

Recevoir la liberté donne aussi une responsabilité éthique de savoir qu'en faire avec les commandements qui nous ont aussi été donnés, rappelle néanmoins le chargé de ministère. « La liberté, ce n'est pas contester la responsabilité face à Dieu et aux autres. C'est la liberté d'être soi-même, une célébration de la diversité, qui n'est pas incompatible avec une structure ecclésiale régie par des règles et un fonctionnement qui visent justement au respect des commandements d'aimer Dieu et son prochain, tout en respectant la liberté de chacune et chacun d'être soi. » Ou, comme le disait Nelson Mandela, que Nils Phildius cite comme figure de liberté intérieure : « Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. » À méditer librement.



**Antenne
LGBTI
Genève**

[antenne-
lgbti.epg.ch](http://antenne-
lgbti.epg.ch)



**Maison
bleu ciel**

[maison-
bleuciel.ch](http://maison-
bleuciel.ch)



ENGOUEMENT POUR LA JUSTICE

Premier sujet des années à thème qui guident entre 2024 et 2027 les explorations de l'EPG autour de l'identité protestante, la justice a été portée par le projet Salomon 2024. Jean Biondina, responsable du projet, revient sur un programme d'exception.

Sous l'impulsion du Consistoire de juin 2023, Salomon 2024 a vu le jour et traité durant toute une année le thème de la justice en proposant 29 ateliers, 65 séances (dont neuf de cinéma) ainsi que quatre événements supplémentaires. Il a bénéficié de l'appui de 96 bénévoles impliqués dans l'animation des ateliers et autres rencontres.

En 2023, l'association TemPL'Oz Arts a lancé l'idée d'une pièce de théâtre autour du roi Salomon et du célèbre jugement entre deux femmes se disputant un enfant. S'inscrivant dans le cadre de Salomon 2024, le projet a été confié à l'auteur-metteur en scène Miguel Fernandez-V. qui a créé la pièce *CRI ! Le jugement de Salomon*, présentée 12 fois en septembre 2024 à La Julienne (Plan-les-Ouates), avec une équipe artistique professionnelle. Enregistrant environ 1000 spectateurs, ce fut sans nul doute l'événement phare du projet Salomon.

Le budget du projet s'est élevé à plus de 220 000 francs, dont 90% destinés à la création du spectacle. Ce dernier a mobilisé une équipe complète : auteur, assistante, comédien·ne·s, musiciennes, techniciens, régisseurs, etc. Le financement a été assuré grâce à des dons privés et au soutien de fondations partenaires

(Zurcher, Goehner, Minkoff...), d'institutions (Maison de la Réformation, Loterie romande, EPG, la Région Salève) et de la Commune de Plan-les-Ouates. La communication autour du projet a, quant à elle, bénéficié du soutien de l'Eglise protestante de Genève.

Le comité de pilotage tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble de ces partenaires. Leur engagement et leur confiance ont constitué un socle indispensable pour la réalisation de ce projet ambitieux. Leurs contributions ont non seulement permis d'assurer le bon déroulement des différentes phases de l'initiative, mais aussi d'en garantir la qualité et l'accessibilité.

Grâce à un effort collectif, le projet a été mené à bien et a permis d'interroger en profondeur notre rapport à la justice à travers la culture et les échanges dans les ateliers.

Il est encore possible de visionner le spectacle sur le site salomon2024.ch et d'y trouver de la documentation sur le thème de la justice.

Jean Biondina

Salomon 2024

salomon2024.ch



PROGRAMME LIBERTÉ 25-26



CONFÉRENCE « UNE CONCEPTION SINGULIÈRE DE LA LIBERTÉ »

La « liberté en Christ » était le fondement de l'éthique du théologien protestant Jacques Ellul (1912-1994), une liberté à comprendre comme un processus de libération par rapport à soi-même plutôt qu'en réaction à une contrainte extérieure.

Frédéric Rognon, professeur de philosophie des religions à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, proposera une découverte de cette compréhension originale de la liberté et en dessinera les enjeux et les conséquences concrètes.

Jeudi 9 octobre 2025 à 19h30 • Maison de paroisse • Auditorium Barbier-Müller • Bourg-de-Four 24

COURS PUBLIC
SEMESTRE D'AUTOMNE 2025

SOMMES-NOUS LIBRES?

Réflexions théologiques

LES MARDIS, 18H15-19H30
Uni Mail | M 5160

- 23 septembre | François Derrange, professeur d'éthique
« SOMMES-NOUS LIBRES ? »
- 30 septembre | Ghislain Waterlot, professeur de philosophie de la religion et d'éthique
« RÉFLEXIONS SUR NOTRE ART DE PERDRE LA LIBERTÉ »
- 7 octobre | Jean-Daniel Macchi, professeur d'Ancien Testament
« DE LA SERVITUDE À LA LIBERTÉ? LE RÊGE DE LA SORTIE D'ÉGYPTE EN CONTEXTE PROCHE-ORIENTAL »
- 14 octobre | Christian Schlenker, professeur d'éthique
« ÊTRE LIBRE POUR LA TERRE »
- 28 octobre | Denis Guénoun, professeur de littérature française et de théâtre
« LIBERTÉ, SPIRITUELLE ET LIBERTÉ POLITIQUE. LECTURE PARADOXALE DU SERMON 52 DE MAÎTRE ECKHART »
- 11 novembre | Ueli Zahnd, professeur d'histoire de la Bible
« LIBERTÉ CHRÉTIENNE ET SERF ARBITRE. CONTOURS ANTHROPOLOGIQUES DE LA PREMIÈRE THÉOLOGIE LUTHÉRIENNE »
- 18 novembre | Beate Bengard, professeure de systématique et dialogue interreligieux
« LA LIBERTÉ, EN DIALOGUE AVEC LA THÉOLOGIE MUSULMANE »
- 25 novembre | Sarah Scholl, professeure d'histoire religieuse contemporaine
« ÉGLISE LIBÉRALE VS. ÉGLISE LIBRE : UNE DISPUTE DU 19^e SIÈCLE ET SES ÉCHOS CONTEMPORAINS »
- 2 décembre | Alexis Keller, professeur d'histoire et de philosophie du droit
« LA LIBERTÉ AVANT LE LIBÉRALISME »

Dans le cadre de la thématique 2025-2026 de l'Église protestante de Genève

unige.ch/theologie

FACULTÉ DE THÉOLOGIE
Eglise protestante de Genève
UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COURS PUBLIC « SOMMES-NOUS LIBRES ? »

La Faculté de théologie de l'Université de Genève vous propose un cours public sur le thème de la liberté au semestre d'automne 2025.

Au cours de neuf rencontres, ce cycle de réflexions théologiques abordera la liberté sous les angles de l'éthique, de la philosophie, de l'histoire, de l'anthropologie, de la littérature et en dialogue avec la théologie musulmane.

Ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes désireuses de réfléchir, questionner, dialoguer sur ce thème essentiel qu'est la liberté.

Le projet Liberté 25-26 vous propose d'autres activités (séminaire « Les chemins de la liberté », cinéma, spectacles, etc.) à découvrir au fur et à mesure sur son site !



Liberté 25-26 : liberte.epg.ch ▶

SOIXANTE ANS DE DIALOGUE ŒCUMÉNIQUE ET INTERRELIGIEUX

Le 8 décembre 1965 s'achève le Concile Vatican II. Cet événement marque un tournant dans l'histoire non seulement de l'Église catholique mais de toutes les Églises chrétiennes et des autres religions. L'issue de ce concile sera, en effet, l'ouverture du dialogue œcuménique et interreligieux ; ce qui, à Genève, donna naissance à des entités, telles que l'Atelier Œcuménique de Théologie et la Plateforme interreligieuse de Genève.

Pour célébrer le 60^e anniversaire de l'amitié entre confessions chrétiennes, une célébration œcuménique aura lieu samedi 15 novembre 2025, à 19h, à la cathédrale Saint-Pierre, présidée par Alexandre Winter et Mgr Charles Morerod. Elle sera précédée, à l'église du Sacré-Cœur, par une conférence et une table ronde sur tout ce que Vatican II aura apporté au christianisme à Genève. En attendant plus d'informations à ce sujet dans une prochaine newsletter de l'EPG, réservez déjà la date !

EPGinformation : epg.ch/inscription-a-la-newsletter ▶





DONNER POUR LA LIBERTÉ D'AUTRUI

La faim, la pauvreté, le déni de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle et la mise à l'écart de la société sont autant d'atteintes à la liberté des individus.

En faisant un don ou un legs à l'EPG, vous soutenez notre mission dans l'action sociale et l'entraide au service de toutes et tous à Genève et au-delà. Vous contribuez ainsi à l'accompagnement et à l'inclusion des personnes en situation d'isolement, de vulnérabilité, de handicap ou de marginalité, notamment dans les hôpitaux, les EMS, les structures d'accueil ou de détention.



Aumôneries :

epg.ch/activites/aumoneries-et-accompagnements

Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec l'app TWINT



Confirmez le montant et le don



Frères et sœurs, vous êtes appelés à la liberté. Que cette liberté ne serve pas votre égoïsme ; qu'elle soit l'occasion de vous mettre au service les uns des autres.

Galates 5, 13

Comment faire un don ?

Visitez notre page dédiée : epg.ch/soutenir/faire-un-don

Des questions ?

Contactez le secrétaire général, **Stefan Keller**, par téléphone au **022 552 42 39** ou par e-mail : don.epg@protestant.ch.

Comment faire un legs ?

Consultez notre site Internet :

epg.ch/soutenir/legs-et-testaments

Des questions ?

Contactez notre chargée des legs et successions, **Eléonore Maystre Goldschmid**, par téléphone au **022 552 42 23** ou par e-mail :

eleonore.maystregoldschmid@protestant.ch



Votre générosité nous permet de continuer à témoigner ensemble de notre foi.
Merci pour vos dons !

IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0



**ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE**